DLP 16-10-90018559

ISSN 0751 - 154 X ®

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin technique n° 26 du 8 octobre 1990

Abonnement annuel : 210 F

*** COLZA**
– Evolution des ravageurs
*** CEREALES**
– Note d'information sur la nouvelle maladie des pieds chétifs du blé
– Premiers résultats de l'étude "J.N.O."
*** MAIS**
– Bientôt : les résultats de l'enquête "Pyrale du Maïs"

** COLZA **

----GROSSES ALTISES

* *SITUATION* : l'activité de ces insectes est ralentie en raison de la période pluvieuse récente. Les colzas ont le plus souvent dépassé le stade "2 feuilles vraies".

* *PRECONISATIONS* :

► Avant le stade "2 feuilles vraies", le seuil d'intervention contre les Grosses Altises est de 30 % de plantes porteuses de morsures.

► A partir du stade "2 feuilles vraies", le colza tolère bien les morsures. L'intervention insecticide n'est justifiée qu'en cas de vol important (20 à 30 captures en cumulé) afin de limiter les dépôts de pontes dans les pétioles des feuilles du Colza pendant l'hiver. Observez vos cuvettes jaunes.

----CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Le vol n'a pas commencé.

----PUCERONS

* *SITUATION* : des débuts d'infestation de pucerons sont observés localement.

* *PRECONISATION* : surveillez les parcelles en croissance difficile. Les conseils du bulletin n° 25 du 21 septembre 1990 restent valables.

----NOUVELLES TERRICOLES

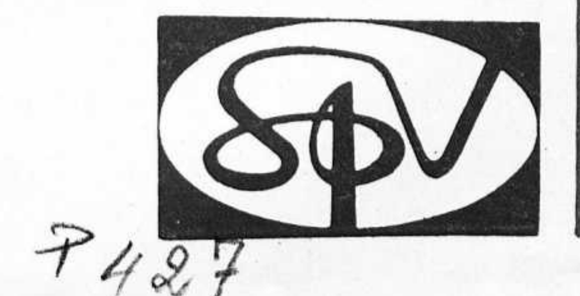
* *SITUATION* : l'I.N.R.A. nous signale une parcelle attaquée par la Noctuelle des Moissons dans le secteur de BERRWILLER (68). Les chenilles, encore appelées vers gris, ont une activité nocturne et souterraine : elles sectionnent la tige des jeunes colzas en dessous du collet.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D. R. A. F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☎ 88. 37. 32. 18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70



P 427

* *PRECONISATION* : en cas de forte attaque, un traitement du sol est conseillé à la tombée de la nuit. Utilisez un volume de bouillie suffisant, d'environ 800 l/ha, pour les traitements liquides.

Produits utilisables : Baythroïd (0,3 l/ha), Cerbère (0,3 l/ha), Decis ou Decis RU (0,3 l/ha), Dursban 5G (80 kg/ha) (microgranulé), Fastac (0,2 l/ha), Karaté (0,15 l/ha), Orthène 50 (1,8 kg/ha), Sumialpha (0,4 l/ha)...

Des appâts peuvent également être épandus au semoir pneumatique : Dursban appât, Sevin appât ...

----LIMACES

* *SITUATION* : les averses favorisent la sortie des limaces.

* *PRECONISATIONS* : surveillez encore les parcelles tardives. Renouvelez-y les appâts si nécessaire.

** CEREALES **

----MALADIE DES PIEDS CHETIFS DU BLE

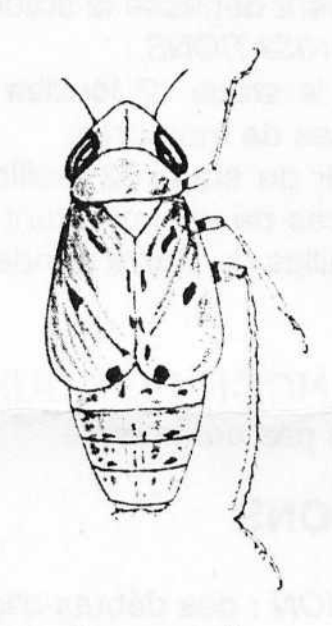
* *SITUATION* : cette maladie a été observée pour la première fois durant la campagne 1989/90 dans quelques régions françaises : Centre, Bourgogne principalement mais aussi plus rarement en Auvergne, en Champagne et en Alsace. En Alsace, la zone la plus touchée s'étend au Sud de Mulhouse où l'infection a parfois pu atteindre 50 % des pieds de Blé. Un seul cas a été rencontré dans le Bas-Rhin : il s'agissait d'un semis très précoce. Les symptômes s'étaient exprimés dès l'automne et ont débouché sur des analyses dès la fin de l'hiver à l'I.N.R.A. de Versailles.

Il a fallu attendre le mois de septembre pour aboutir à une position commune I.N.R.A. - I.T.C.F. - S.P.V.. La note ci-jointe indique les dispositions à prendre face à cette nouvelle maladie.

* *PRECONISATIONS* : les quelques agriculteurs touchés par ce problème qui ont fait appel cet été à leur technicien ou à notre service dans le but de connaître les mesures à prendre cet automne, comprendront la nécessité d'attendre une note regroupant toutes les données sur le phénomène avant de diffuser le moindre conseil.

En résumé de la note qu'il est recommandé de lire attentivement, il faudra retenir :

- la lutte passera obligatoirement par l'élimination de la Cicadelle vectrice : il n'existe pas de traitement efficace contre les mycoplasmes ;
- le recul de la date de semis est conseillé uniquement dans les zones où de fortes attaques se sont déclarées l'an passé. Il permet de laisser passer la grande période d'activité de la Cicadelle avant la levée du Blé ;
- l'efficacité des traitements de semences est encore inconnue ;
- malgré la dérogation d'emploi de deux insecticides pour cet automne le traitement ne doit pas être systématique.



Cicadelle du genre Psammottetix

----JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

* *SITUATION* : les premiers résultats de l'étude du pouvoir virulifère des pucerons (*Rhopalosiphum padi*) méritent votre attention.

► site de Wiwersheim (67) : les infestations de pucerons voisinent les 30-40 % de pots d'orge colonisés depuis 2 semaines. La stagnation est expliquée par les pluies, et l'absence de réservoirs de pucerons aux alentours de la parcelle : les Maïs sont récoltés et les repousses de céréales sont rares. Les orges analysés au laboratoire n'étaient pas contaminés par le virus. Ceci place Wiwersheim dans une zone à faible risque de contamination par la J.N.O..

► Selon les semaines, 30 à 80 % des pots se sont révélés contaminés par la J.N.O. après le passage au laboratoire. En conclusion, la parcelle d'Oberentzen se situe dans une zone à fort potentiel infectieux.

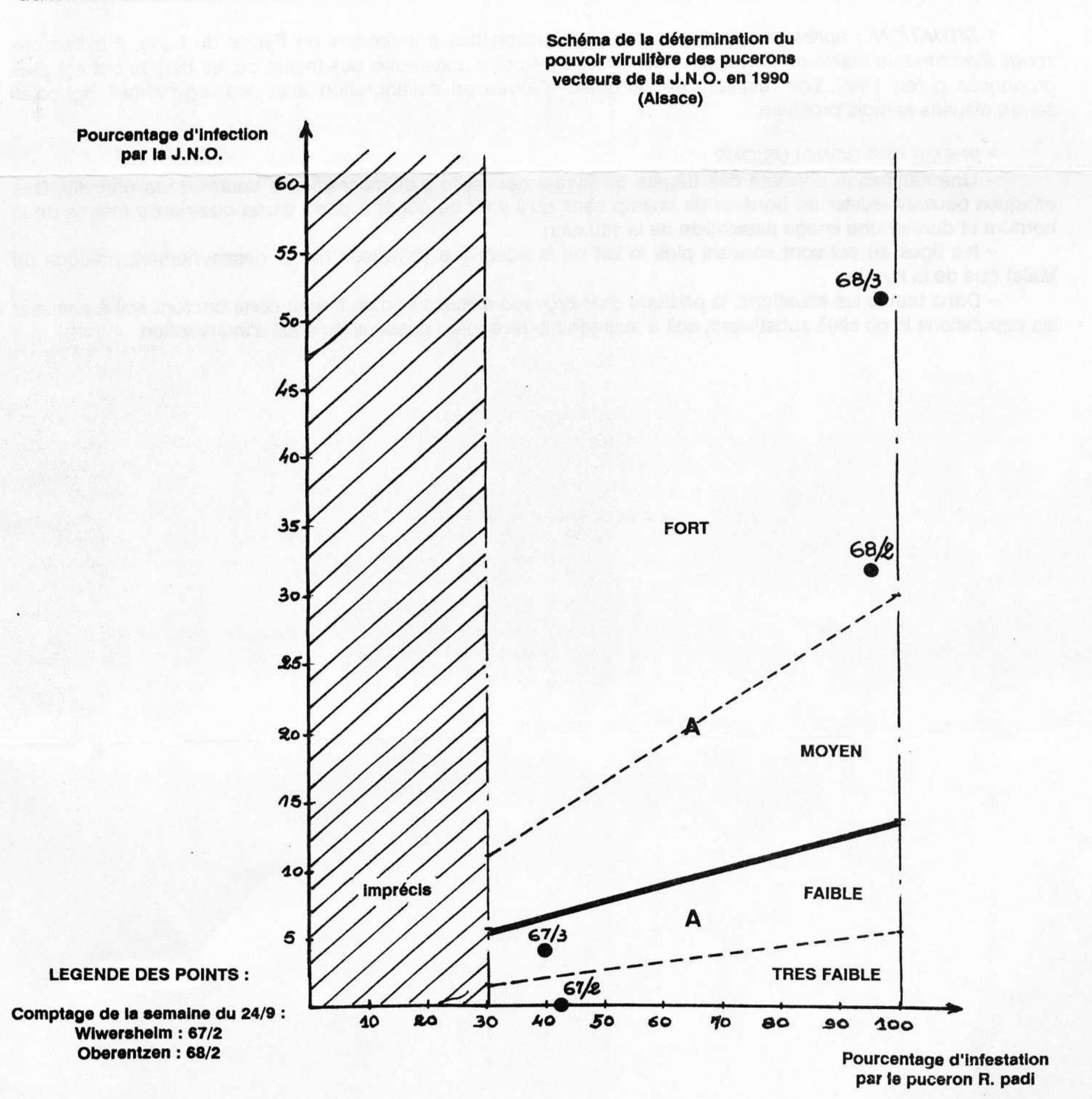
* *PRECONISATIONS* : ces indications seront confirmées par les observations des deux prochaines semaines.

► A partir de ces deux sites, il sera difficile d'extrapoler à toute l'Alsace. Wiwersheim est représentatif du Kochersberg ; Oberentzen semble représentatif des zones de plaine du Haut-Rhin (Plaine de l'Ill et Hardt). Pour les autres zones, l'état sanitaire de l'an passé devra entrer en compte dans la décision de traitement.

► Dans toutes les situations, il est fortement conseillé de surveiller les populations de pucerons dès la levée complète des céréales (orge et blé).

► Dans les zones de plaine du Haut-Rhin et les parcelles fortement attaquées l'an passé, le traitement sera immédiat si plus de 30 % des pieds sont colonisés par les pucerons.

► Dans tous les autres cas, le traitement éventuel sera retardé jusqu'au stade 2 feuilles. En zone à risque, le traitement sera inutile à ce stade si l'infestation est inférieure à 10 %. En zone à faible risque, le traitement sera inutile à ce stade si l'infestation est inférieure à 30 % de pieds colonisés par les pucerons.



P428

----LIMACES

Placez des appâts et surveillez vos parcelles à la levée.

** MAIS **

----PYRALE

* *SITUATION* : après plusieurs années de réduction des populations de Pyrale du Maïs, il existe des zones étendues de plaine où le ravageur est devenu très rare mais aussi des foyers où les dégâts ont été plus prononcés qu'en 1989. Les résultats de l'enquête réalisée en collaboration avec les organismes agricoles seront diffusés le mois prochain.

* *PREMIERES CONCLUSIONS* :

– Une estimation correcte des dégâts de Pyrale nécessite d'avancer vers le centre de la parcelle. Des attaques peuvent exister en bordure de champ sans qu'il y ait de dégât à partir d'une dizaine de mètres de la bordure et donner une image pessimiste de la situation.

– les tiges au sol sont souvent plus le fait de la Fusariose (favorisée par le dessèchement précoce du Maïs) que de la Pyrale.

– Dans toutes les situations, la pratique d'un broyage efficace et d'un labour contribueront soit à abaisser les populations là où elles substistent, soit à maintenir le niveau en dessous du seuil d'intervention.

LA NOUVELLE MALADIE DU BLE TRANSMISE PAR *PSAMMOTTETIX ALIENUS*

NOTE COMMUNE INRA - ITCF - SPV

Courant Janvier 1990, des parcelles de blé présentent des pieds chétifs ; les symptômes s'apparentent à ceux provoqués par la jaunisse nanisante de l'orge, mais les analyses de laboratoire (Test Elisa) montrent qu'il ne s'agit pas de JNO. L'INRA s'oriente alors vers une nouvelle maladie en recherchant l'agent pathogène responsable ainsi que son vecteur.

Les symptômes :

Plusieurs types de symptômes sont notés au cours du cycle végétatif du blé et selon la gravité de la maladie. On observe, dès Janvier, des pieds rabougris portant à la fois des feuilles de couleur vert pâle et jaune, puis, courant Février, on constate dans les attaques graves une mortalité des pieds atteints.

A la reprise de végétation, les plantes restent nanifiées et ne montent pas (aspect moutonné de la parcelle), certaines plantes malades peuvent présenter un redémarrage d'une ou deux nouvelles talles frêles.

Dans le cas d'attaques moins graves, la montaison a lieu, mais conduit à la formation d'épis souvent stériles. Ces pieds présentent des jaunissements accompagnés parfois de rougissements. Plusieurs étages foliaires sont touchés contrairement à la JNO qui affecte surtout la dernière feuille.

Répartition au sein de la parcelle :

Les plantes touchées apparaissent d'abord groupées sur la ligne par petites unités de 4 à 10 plantes. Plus tard en saison, le nombre de plantes touchées peut s'accroître à la périphérie de ces petites unités.

La répartition des plantes malades est très hétérogène et les plantes atteintes ne sont pas disposées en ronds comme dans le cas de la JNO.

Les régions touchées :

La maladie a été observée en région CENTRE, en BOURGOGNE, plus rarement en Auvergne, en Champagne, en Alsace et dans le Sud de l'Ile de France. Elle a provoqué de graves dégâts dans les départements du Cher, de l'Yonne, de la Nièvre et de l'Indre.

Facteurs aggravant la maladie :

Suite à des enquêtes menées par l'ITCF et l'UNION du CHER, il ressort que :

- Les levées précoces correspondant à des semis de la première quinzaine d'octobre sont plus fréquemment et plus fortement touchées. Cette situation est illustrée par des parcelles à levée échelonnée.
- Les dégâts sont d'autant plus graves que la parcelle se trouve à proximité d'un bois, exposée au Sud.
- Certaines variétés de blé tendre pourraient être plus sensibles à cette maladie ou en extérioriser davantage les symptômes, comme Thésée, Génial, Récital, Pernel, Camprémy. Les blés durs sont aussi affectés mais aucun classement provisoire des variétés n'a été réalisé.
- Les dégâts causés sont difficilement chiffrables. Les parcelles les plus touchées situées dans le Cher et l'Yonne présentaient jusqu'à 90 % de pieds malades, certaines ont dû être retournées. Dans les régions les moins atteintes, le niveau d'attaque est de l'ordre de quelques plantes pour mille.

Le point sur les recherches menées à l'INRA :

Psammotettix alienus, une cicadelle fréquente dans les blés malades, pourrait être le vecteur de cette maladie.

En effet, des adultes, capturés en Juin 90 sur une parcelle atteinte de l'Yonne (St Cyr Les Colons) maintenus 2 jours sur des jeunes blés, ont transmis un agent déterminant des symptômes voisins de ceux que l'on peut observer au champ. Au bout de 4 semaines, les plantes ont extériorisé des symptômes de nanisme qui s'accentuent progressivement. Après 12 semaines d'infection,

P429

quelques plantes jaunissent et meurent, les autres restent naines alors que les témoins ont atteint le stade montaison.

L'organisme pathogène responsable de la maladie n'est pas identifié. De fortes présomptions font penser à un mollicute. En effet, l'observation d'échantillons par la méthode de fluorescence et en microscopie électronique a permis de repérer la présence de particules de type mycoplasme, dans quelques cas. Les recherches continuent au sein de l'INRA, de la Coopération Agricole, des services chargés de Protection des Végétaux et de l'ITCF.

MISE EN PLACE D'UNE SURVEILLANCE DES POPULATIONS DE CICADELLES :

Un réseau de piègeage est mis en place, dès maintenant, pour suivre l'arrivée et l'activité de ces cicadelles et identifier les différentes espèces présentes dès le début de cette campagne.

Les cicadelles sont des insectes très mobiles ; au cours d'une même journée elles peuvent se déplacer du champ à la bordure du bois voisin ; au sein de la parcelle, elles piquent quelques plantes d'un même rang, puis se déplacent à un autre endroit du champ, ceci expliquerait la répartition de la maladie au sein de la parcelle.

A l'automne, on peut observer plusieurs espèces de cicadelles dans les champs de céréales, il ne faut pas confondre *Psammotettix alienus* qui pique dans les tissus conducteurs (cellules du phloème) avec la cicadelle du maïs (*Zyginidia scutellaris*) fréquemment observée sur jeunes céréales. La cicadelle du maïs provoque des dégâts du type "ponctuations blanches" qui correspondent aux cellules vidées.

Quelques méthodes de lutte pour cet automne :

*** Différer la date de semis :**

- Dans les situations à risque important, on peut envisager de semer après le 15 Octobre en sachant que le potentiel de rendement sera légèrement diminué en cas d'absence de maladie.

- Dans les autres situations, on peut semer à des dates normales tout en restant attentif à l'activité des cicadelles.

Pour les préconisations, nous avons très peu de références, seuls deux essais ont été réalisés l'an dernier dans des zones très atteintes (95 et 37 % pieds touchés) et ils ont donné des rendements très faibles ou moyens.

* **Certains traitements insecticides des semences** constituent des pistes intéressantes qu'il conviendra de confirmer en l'absence de mouche jaune.

* **Les traitements en végétation** lors de la campagne 1989/1990 visaient les pucerons et ont montré une faible efficacité due davantage à leur mauvais positionnement qu'à leur dose. Les cicadelles sont sans doute arrivées assez tôt sur les parcelles ou ont montré un maximum d'activité du 21 au 27 Octobre.

Dans les conditions de l'année, les traitements les plus précoces se sont avérés légèrement meilleurs.

Donc un traitement très précoce relayé en cas de besoin par une deuxième application peut être justifié.

La deltaméthrine et la lambda-cyalothrine ont reçu une dérogation limitée dans l'espace et le temps à la dose de 7,5g/ha.

Cette année, compte-tenu de notre méconnaissance relative de ce nouveau problème, en particulier sur le pouvoir de vection et l'efficacité de la transmission par *Psammotettix alienus*, les conseils de traitement seront donnés en fonction des observations de cette cicadelle, régionalisés et ciblés par les bulletins d'Avertissements Agricoles.

24 Septembre 1990

LE SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX "ALSACE"

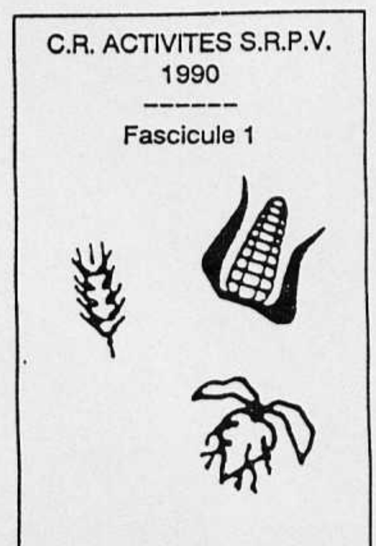
vous propose en décembre 1990

Le compte-rendu annuel des actions régionales avec :

- l'évolution des parasites des cultures en 1990
- les essais en vue de l'homologation des produits phytosanitaires
- les essais de mise au point de méthodes de lutte
- les enquêtes et études, de terrain et de laboratoire.

Si vous n'avez pas commandé votre compte-rendu lors de votre abonnement aux Avertissements Agricoles ne perdez pas cette dernière occasion de le réserver. **Au delà du 1er novembre, les commandes ne pourront être satisfaites que dans la limite des stocks disponibles.**

Tous les agriculteurs et viticulteurs ayant participé aux réseaux d'observation ou aux essais le recevront gratuitement.



C.R. ACTIVITES S.R.P.V.
1990

Fascicule 2

NOUVEAUTE :
Le compte-rendu en 2 fascicules

BON DE COMMANDE à retourner au :

Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative
2 Rue de l'Hôpital Militaire
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 88.37.32.18

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Souhaite recevoir :

|_| (1) exemplaires du fascicule 1) du compte-rendu S.R.P.V. 1990
|_| (1) exemplaires du fascicule 2)

et vous adresse ______ (1) x 50 F (prix par fascicule) = ________ (2) par chèque bancaire ou C.C.P. de **l'ordre du régisseur de recettes.**

(1) indiquer le nombre
(2) indiquer le montant total

P430